

# Lutter contre le décrochage scolaire en accompagnant les élèves

© 06/04/2017 | 👤 Lucie Roth • 📰 Terre-net Média

**Un protocole a été signé le 4 avril pour favoriser la lutte contre le décrochage scolaire dans l'enseignement agricole : 130 élèves seront accompagnés par des tuteurs durant toutes leurs études. Le dispositif sera mis en place à la rentrée 2018.**

**S**téphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, et Martine Pinville, secrétaire d'Etat chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire, ont signé un protocole le mardi 4 avril, avec l'association Passeport Avenir pour **lutter contre le décrochage scolaire** dans l'enseignement agricole.

Le dispositif permettra d'accompagner 130 élèves de l'enseignement agricole, issus en priorité des filières professionnelles de la 1ère au BTS, en partenariat avec des entreprises. Il « vise à améliorer significativement leurs résultats scolaires, la poursuite de leurs études et leur insertion professionnelle », précise le ministère. Un réseau de tuteurs volontaires, issus du monde associatif et professionnel, sera mobilisé pour « accompagner les élèves tout au long de leurs études ».

Les actions d'accompagnement débuteront à partir de la rentrée 2018 et se poursuivront sur cinq ans. Une quinzaine d'établissements agricoles sont ciblés dans un premier temps. « Un suivi des résultats de cette initiative permettra de diffuser largement les bonnes pratiques dont elle aura permis l'émergence », précise encore le communiqué des ministères, qui ont financé leur engagement à hauteur de 800 000 euros pour les cinq années à venir.